



FORMATIONS COURTES

PERFECTIONNEMENT

Ref. : 8910178

Duree :
0,6 jour - 4 heures

Tarif :
Tarif HT : 545 €

Code Dokelio : 50120

GÉRER LA PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE

OBJECTIFS

Connaître les spécificités de la protection sociale des salariés expatriés
Maîtriser les règles de la couverture sociale des détachés.

EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

POUR QUI ?

Responsables des ressources humaines
Responsables de la gestion des carrières et de la mobilité internationale
Toute personne associée à la gestion des expatriés

PRÉREQUIS

Être impliqué dans la gestion des salariés détachés ou expatriés

COMPÉTENCES ACQUISES

Proposer des garanties sociales en fonction du statut de chaque salarié en mission à l'étranger

PROGRAMME

Gérer la protection sociale des salariés en mobilité internationale

Maîtriser le régime de protection sociale des salariés expatriés

- Adhérer au régime de protection sociale du pays d'accueil
- Choisir le régime de la Caisse des Français à l'Étranger (CFE)
- Souscrire des régimes complémentaires de retraite, de prévoyance et de santé

Exercice d'application : identification des différents risques couverts dans le cadre du régime volontaire de la CFE

Intégrer les règles de couverture sociale des détachés

- Identifier les conditions et les formalités déclaratives de l'employeur en matière de couverture sociale
- Appliquer les conditions posées au sein de l'Union Européenne
- Maintenir l'affiliation au régime de sécurité sociale du pays d'origine

Exercice d'application : identification de cas de dispense d'affiliation au régime de sécurité sociale du pays d'accueil





INTERVENANTS

Pascal
BANCHEREAU
Avocat fiscaliste
SELARL GLOBAL TAX NETWORK

LIEUX ET DATES :

Paris
01 oct. 2020

